



Bulletin de liaison CGT des salarié-e-s du Notariat

A diffuser aux membres du personnel – Merci

ON PASSE A L'OFFENSIVE ! TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION LE 29 SEPTEMBRE 2022

Depuis plusieurs mois la CGT alerte sur la faiblesse des salaires, des pensions et des minima sociaux et de nombreux salariés se sont mobilisés pour obtenir des augmentations de salaires, pour une vraie reconnaissance de leurs qualifications et de leur travail.

Depuis le 4 août 2022, la CGT Notariat a lancé une pétition pour une revalorisation de la valeur du point à hauteur de 15,65 € **soit une augmentation de + 6,39%** (La Bastoche n°205 : <https://www.soc-etudes.cgt.fr/info-branches/bulletins/la-bastoche-n205/>).

Alors que l'inflation dépasse désormais les 6% sur un an, le niveau des salaires et le « pouvoir d'achat » sont les principales préoccupations des salariés et sont au cœur des actions et revendications de la CGT.

Le 15 septembre 2022, date de la prochaine CPPNI, nous négocierons la clause de sauvegarde, la CGT Notariat va réclamer une revalorisation de **la valeur du point à hauteur de 15,65€**.

Les lois du « paquet pouvoir d'achat » votées cet été restent dans la ligne du quinquennat précédent et font fausse route : exonérations de cotisations, primes et quelques miettes qui ne compensent même pas l'inflation et mettent en péril le financement de notre sécurité sociale !

Cette année, la CGT est confrontée au refus des employeurs d'augmenter les salaires de façon décentes, le Notariat ne doit pas faire exception à notre demande de revalorisation significative de la valeur du point.

Force est de constater que les négociations des minima dans la branche ne sont pas à la hauteur des aspirations des salariés.

Dans ce contexte, l'appel interprofessionnel du 29 septembre 2022 est une étape indispensable pour amplifier les luttes existantes et permettre à tous les salariés de se mobiliser ensemble pour l'augmentation des salaires, des pensions, l'augmentation du SMIC à 2000€.

Cette grève est un prérequis pour imposer une juste répartition des richesses.

La Fédération CGT des sociétés d'études appelle l'ensemble des salariés du Notariat à faire grève le 29 septembre 2022

LE 29 SEPTEMBRE 2022 TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION !



Fédération CGT des Sociétés d'études – **Secteur Notariat** – case 421 – 263 rue de Paris 93 514 Montreuil Cedex— www.soc-etudes.cgt.fr Tél. 01.55.82.89.44– Fax 01.55.82.89.42– E-mail : deploiement.fsetud@cgt.fr